

Pourquoi suivre les oiseaux communs ?

Les oiseaux et leurs populations font l'objet de suivis réguliers par des ornithologues amateurs ou professionnels, structurés en réseaux. Les espèces rares ou patrimoniales sont étudiées depuis longtemps, ce qui a permis un comptage fin des effectifs.

Les espèces communes, plus abondantes et largement réparties sont de bons indicateurs de l'état de conservation et du fonctionnement des milieux naturels.

De plus, pour le grand public, la "biodiversité" dont tout le monde parle, se caractérise par cette nature de proximité composée de nos mésanges, moineaux, merles et autres fauvettes.



Un programme, deux protocoles

En 1989, le Centre de recherches pour la biologie des populations d'oiseaux du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN-CRBPO) a mis en place un réseau de comptage national basé sur un protocole d'échantillonnage.

Cette méthode est adaptée à l'étude d'espèces fréquentes. Il s'agit du programme de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC).

Deux protocoles complémentaires constituent ce suivi, l'un par des points d'écoute (STOC-EPS) et l'autre par le baguage des oiseaux (STOC-Capture). Le STOC-EPS (Echantillonnages ponctuels simples) permet d'évaluer les variations spatiales et temporelles des populations d'oiseaux communs tandis que le STOC-Capture a pour objectif d'évaluer l'évolution des paramètres démographiques que sont la survie des adultes et le succès de reproduction.

En Franche-Comté, les protocoles STOC-EPS et STOC-Capture sont coordonnés par la LPO Franche-Comté depuis respectivement 2002 et 1989.

Comment participer ?

Vous êtes ornitho ? Vous connaissez les espèces communes par le chant (~ 30 espèces) ?



Oui

Je contacte le coordinateur régional, la LPO Franche-Comté

Non, pas encore...

Je veux me former ?
Je contacte le groupe local LPO le plus proche de chez moi ou la LPO Franche-Comté



Contact

LPO Franche-Comté
Maison de l'environnement
de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél : 03 81 50 43 10
franche-comte@lpo.fr
<http://franche-comte.lpo.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Conception : Isabelle Leducq-Giroud / LPO Franche-Comté - Illustrations : Nick Derry, Jean-Philippe Paul, Guillaume Petitjean - Conception graphique : Guillaume Petitjean
Impression : Imprimerie Mourier à Lons - Plaquette financée par l'Union européenne dans le cadre du Fond européen de développement régional, la Région Franche-Comté et la DREAL Franche-Comté.

Programme
coordonné par



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Les oiseaux communs en Franche-Comté

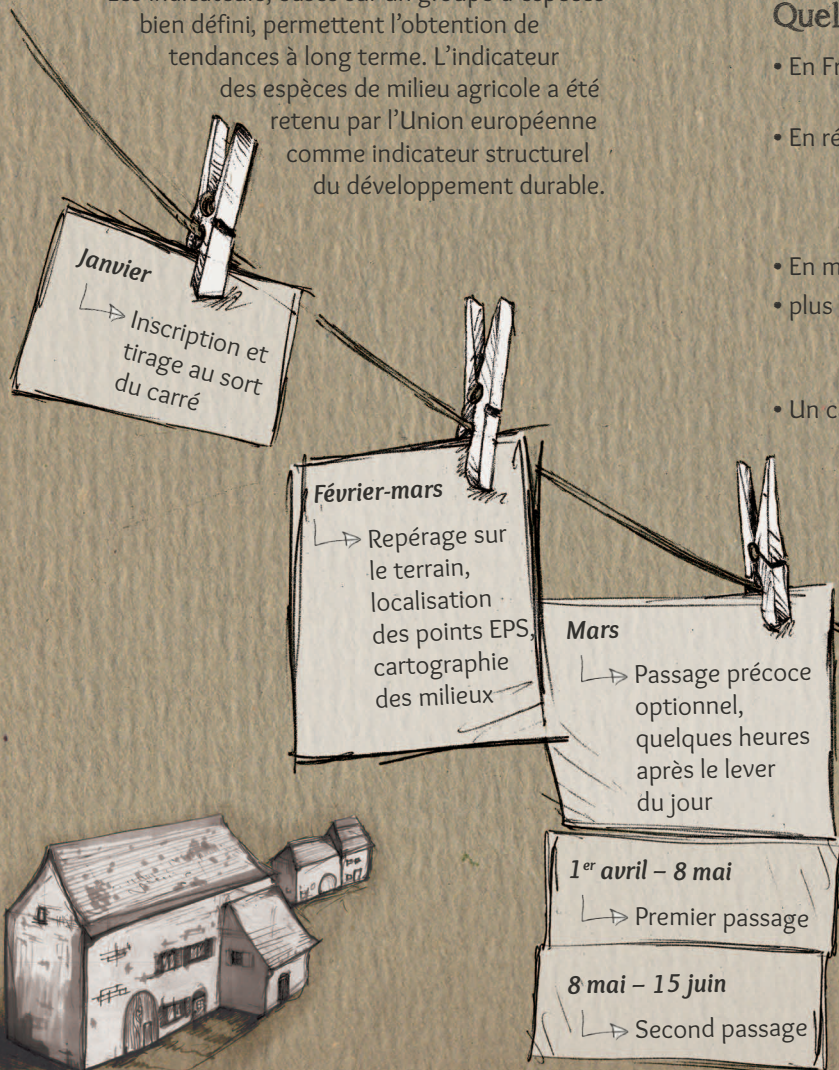


10 ans de suivi avec le
programme STOC-EPS

Des indicateurs d'évolution

Toutes ces espèces ne présentent pas les mêmes exigences. Celles que l'on retrouve dans tous les milieux, de la ville à la forêt, telles le merle noir ou le pinson des arbres, sont considérées comme **généralistes**. Les autres, les espèces dites de "bâtis", "forestières" ou "agricoles", sont toutes spécialistes de leur habitat. Ces dernières sont plus sensibles aux changements de l'environnement et permettent donc de suivre son évolution (dégradation des milieux, changement climatique, etc.).

Les indicateurs, basés sur un groupe d'espèces bien défini, permettent l'obtention de tendances à long terme. L'indicateur des espèces de milieu agricole a été retenu par l'Union européenne comme indicateur structurel du développement durable.



Quelques chiffres

- En France → 2 000 carrés suivis
→ plus de 1 300 bénévoles
- En région → 76 carrés
→ 70 observateurs
→ plus de 3 100 heures de bénévolat
- En moyenne 38 carrés suivis annuellement
- plus de 80 000 observations
→ 160 espèces
→ plus de 96 800 individus contactés
- Un carré → 4 km²
→ 10 points EPS
→ 2 ou 3 passages par an

L'année du STOC-EPS

Les tendances d'évolution*

Espèces agricoles

↳ - 6 %



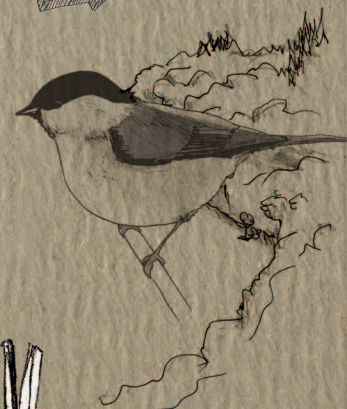
Espèces du bâti

↳ + 9 %



Espèces forestières

↳ + 4 %



Espèces généralistes

↳ + 20 %



*Pour les tendances en France voir le site Vigie nature : vigionature.mnhn.fr